



La Vice-Première Ministre,
Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances

CPAS
n° 11111 2009
ASW 09/ 150-9

avenue des Arts 7
1210 BRUXELLES
tél. 02 220 20 11 - fax 02 220 20 67
cabinet@milquet.belgium.be

Union des Villes et Communes de
Wallonie
Fédération des CPAS
Monsieur Claude EMONTS, président
Rue de l'Etoile, 14
5000 NAMUR

Max Loog
Rapport de Mme Milquet

Votre communication:

Vos références:

Nos références:
MU/2009-05-04/9420

Bruxelles,

- 2 JUIN 2009

Objet : les exclusions ONEM ... implication pour les CPAS

Monsieur le Président,

Le Ministre régional du Logement, des Transports et du Développement territorial, André Antoine, me faisait récemment savoir qu'à la suite de votre étude sur l'impact des exclusions ONEM sur le budget des CPAS, vous aviez décidé de créer un groupe de travail avec pour mission d'élaborer des propositions d'amélioration relatives au plan d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi.

J'estime qu'il s'agit là d'une bonne initiative.

De mon côté, avec ma collègue, Madame ARENA, Ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes, j'ai chargé les administrations fédérales compétentes (ONEM et SPP Intégration sociale) d'un examen plus approfondi du suivi des exclusions et de l'impact des transferts vers les CPAS.

J'ai, en outre, demandé à ces administrations de compléter et de préciser davantage encore l'analyse en faisant appel à un centre d'étude externe qui pourrait procéder à une enquête complémentaire.

Ainsi complétée, cette étude permettra d'avoir une vue exhaustive et objective de la question.

Les négociations autour de l'accompagnement et du suivi des demandeurs d'emploi ont été suspendues à la demande de la Flandre qui lie cette problématique aux discussions relatives au 2^{ème} paquet de réformes institutionnelles.

Mais dès que je pourrai reprendre la réflexion avec les entités régionales, nul doute que les propositions des uns et des autres trouveront place dans le débat qui immanquablement sera réouvert dans les tous prochains mois.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Vice-Première Ministre
et Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des Chances

Joëlle MILQUET